



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 5 novembre 2019

**Préavis N° 18/2019 concernant l'octroi d'un
crédit d'investissement de CHF 200'000.-
au maximum pour le renouvellement de
plusieurs véhicules et agrégats au sein du
service des espaces publics**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 4 novembre 2019 présidée par Monsieur Jacques Reymond, président.

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz,

vu le préavis N° 18/2019,

où les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :


- Autoriser la municipalité à acquérir les véhicules susmentionnés ;
- Accorder le crédit maximum nécessaire de CHF 200'000.- ;
- Prélever ce montant sur la trésorerie courante ;
- Amortir cette dépense en 10 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 4 novembre 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Jacques Reymond

La secrétaire

Séverine Rotondo

